



Il y a 15 ans : le double assassinat de Saussignac

Le 2 septembre 2004, Sylvie Trémouille, contrôleuse du travail et Daniel Buffière, inspecteur de la Mutualité sociale agricole, étaient assassinés par un viticulteur de Dordogne lors d'un contrôle d'une exploitation agricole à Saussignac en Dordogne. La presse l'a immédiatement présenté comme le meurtre de deux inspecteurs du travail alors que les agents de ces deux corps de contrôle opéraient un contrôle conjoint d'une exploitation agricole.

http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/IMG/pdf/1_depeche_afp_020904.pdf

Cet assassinat en soi était inimaginable et inacceptable pour tous les agents du Ministère du travail et au-delà.

Cette violence ne suffisant pas, les Ministres de l'époque (Gaymard, Bussereau, Larcher, Borloo, Raffarin) ont fait des déclarations particulièrement déplacées, montrant le peu de considération qu'ils avaient pour les agents de l'inspection du travail et le métier de contrôle. Ainsi, Gaymard, ministre de l'agriculture, dans son premier communiqué mettait sur le même plan l'assassinat de nos collègues et les difficultés du monde agricole. Raffarin, alors Premier ministre, évoquait, dans un courrier adressé à la famille de l'un de nos collègues, « les risques du métier ». Le Directeur général du travail lui s'est tu et le Dagemo a fait le service minimum.

Le ministre de l'Agriculture Hervé Gaymard a publié un communiqué de 11 lignes : « *A la suite du décès des deux inspecteurs du travail, en Dordogne* ». Le ministre y fait part « *de [s]a très vive émotion au sujet du drame qui vient de se dérouler en Dordogne* », il adresse tous ses sentiments de compassion et de peine aux proches et aux familles des victimes, et poursuit: « *Confronté à des difficultés extrêmes, le monde agricole et rural réunit des acteurs divers, qui partagent un même amour de leur métier.* »

Gaymard ne parlera donc jamais de meurtre mais de « décès », de « drame » qu'il met au même niveau que celui constitué selon lui par les « difficultés extrêmes » des agriculteurs.

Dans la même veine, Boorlo et Larcher écrivent aussi le 2 septembre 2004 au soir un communiqué de presse en parlant d'agression mortelle et de circonstances dramatiques.

Le 6 septembre 2004, les trois ministres rédigeront un nouveau communiqué de presse, insipide.

Pour ne pas dire crime, assassinat, homicide, les mots suivants seront employés par les officiels : *Circonstances dramatiques, tragiques circonstances, disparition en service, tragédie, agression mortelle, perte de la vie, drame, acte obscur, disparition, moment dramatique, morts dans l'exercice de ses fonctions, tués par balle.*

C'est seulement le 8 septembre 2004, que Raffarin, alors premier ministre, écrit au mari de Sylvie Trémouille pour ne parler que de « tragiques circonstances » et de « disparition en service » :

« J'ai été ému d'apprendre les tragiques circonstances du décès de Sylvie Trémouille. Sa disparition en service illustre les risques auxquels les fonctionnaires de l'Etat peuvent être confrontés dans l'exercice de missions difficiles. Soyez assuré que j'associe toutes mes pensées à votre douleur et à celle de vos proches. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma profonde sympathie. Sincèrement »

Les journaux télévisés vont largement s'aligner sur la très œcuménique « compassion » exprimée par Hervé Gaymard.

Sur TF1, le journal commence par la mort d'un ours dans les Pyrénées.

La plupart des médias n'ont pas été à la hauteur de l'événement, prenant l'affaire comme un simple fait divers (lire au sujet du traitement médiatique de ce meurtre l'article d'Acrimed : [Meurtres sans importance audiovisuelle](#)).

« Ce meurtre était une première : jamais, depuis la création de l'inspection du travail en 1892, des agents de cette administration chargés de faire respecter le droit du travail n'avaient été tués en mission. Pourtant, ce crime n'a guère remué dans l'instant les ministres prompts à déployer communiqués et déplacements devant les caméras lorsqu'un policier ou un gendarme est tué. Y a-t-il des meurtres de fonctionnaires plus importants que d'autres ? »

Certains paysans contrôlés soutenaient l'assassin. Et dans les jours suivants, sur le site internet Terra Nova, on pouvait malheureusement lire des mails odieux contre les agents de contrôle de l'agriculture. Les blogueurs ont été poursuivis et condamnés et le site a fini par être interdit.

Que faut-il comprendre de cet événement impensable et sans précédent ?

Au Brésil, deux inspecteurs du travail avaient été assassinés en pleine Amazonie par la mafia locale... cela nous semblait bien lointain.

Nous avons été sidérés par cette horrible nouvelle et cette réaction a immédiatement été doublée d'un sentiment de colère et de révolte contre nos ministres et notre administration mais aussi contre la presse télévisuelle.

Depuis cette époque, est né un véritable fossé entre l'inspection du travail et les ministres et leurs représentants à l'administration centrale, fossé qui s'est creusé avec les réformes récentes de l'inspection du travail qui prennent leur source dans le rapport Bessières de 2005... rapport commandé suite à ce double assassinat qui a été utilisé comme le prétexte de ces réformes.

Aucun de ces messieurs les ministres n'ont pris la mesure du choc ressenti par les agents en apprenant les assassinats de leurs 2 collègues et l'indifférence avec laquelle ils ont traités ces faits et la banalisation au rang de fait divers par nombre de médias de l'assassinat de deux fonctionnaires qui exerçaient leur métier.

L'assassin a été condamné 4 ans plus tard à 30 ans de prison où il est mort en 2016 (procès de Périgueux).

15 ans après la blessure n'est toujours pas fermée.

Nous vous joignons un dossier indispensable de notre point de vue pour ne pas oublier, ne pas oublier les collègues mais aussi pour que tous les agents du Ministère qui sont arrivés depuis sachent ce qui s'est passé à l'époque et aujourd'hui s'approprient cette mémoire collective.

Charlie Hebdo, Politis, et arrêt sur image relèvent la tête les premiers et analysent le phénomène :

<https://www.sud-travail-affaires-sociales.org/spip.php?article986>

Lors des obsèques, le 7 septembre 2004, Gaymard est égal à lui-même :

<http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/spip.php?article987>

La déclaration de l'intersyndicale est nette et précise :

http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/IMG/pdf/14_declar_intersyndicale_obse_ques_7-09.pdf

Le jour de la grève le 16 septembre 2004, enfin, la presse remet les choses à l'endroit (voir notre revue de presse – lien de l'article 986)

En février 2005, la MICAPCOR, fait un bilan des initiatives diverses du ministère mais parle bien en première page d'assassinat (dans le dossier article 987 sur les réactions de l'administrations)

À l'occasion du 10^{ème} anniversaire de ce double assassinat, communiqué commun CGT SNUTEF-FSU et SUD Travail - Pour ne pas oublier - Août 2014

[Deux agents de contrôle assassinés en Dordogne le 2 septembre 2004 \(Communiqué de presse SUD Travail\)](#)

[Affaire Terre-Net : compte-rendu d'audience du 25 avril 2006](#)

[Procès d'Assises de Périgueux](#)

[Procès de Périgueux : témoignage](#)

SUD Travail Affaires sociales, le 30 août 2019.

Vous trouverez sur notre site internet un dossier d'archives avec de nombreux documents : presse, compte-rendu du procès d'assise, communiqué de l'administration, réactions syndicales...

<http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/spip.php?rubrique61>